

Activité : Mettre en place les habilitations d'accès des utilisateurs au logiciel de gestion d'incidents GLPI

Présentation

Votre responsable d'équipe vous demande de configurer les autorisations à accorder aux utilisateurs en fonction des accès dont ils ont besoin dans le logiciel de gestion d'incidents GLPI (saisie, gestion, lecture...).

Organisation des entités

Voici des précisions sur le contexte lycée :

Les salles informatiques du lycée sont les suivantes :

	Bâtiment 1	Bâtiment 2	Bâtiment 3
Étage 0	P01, P02, P03, 001, 002, 003		CDI
Étage 1	106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, sdp, LT	200, 201, 202, 203, 204	310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 318
Étage 2	P10, P11, P12, P13, P14, P15, P16, P17, P18	210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 219	321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, svt
Étage 3		220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229	
Étage 4		231, 232, 233, 234, 235, 236	

La totalité du parc informatique du lycée n'est pas inventoriée dans le jeu d'essai que vous allez utiliser. La politique de nommage des ordinateurs du lycée est la suivante :

- nomenclature pour les postes : **numérodela-salle-numéroduposte**. * Par exemple le premier poste de la salle 231 aura pour nom : **231-01**. * cas particuliers (comme la salle des professeurs, le CDI ou le laboratoire de « SVT ») des ordinateurs qui ne possèdent pas de numéro. * Ainsi, par exemple, les postes de la salle des professeurs seront nommés : **sdp-numéroduposte**. * Le premier poste de la salle des professeurs aura pour nom : **sdp-01**. * Pour les serveurs, le nom est construit de la façon suivante : **serv** suivi du rôle du serveur * Par exemple, le serveur sur lequel sont installés les outils de gestion de parc sera nommé : **servGestParc**. ===== Le cahier des charges à mettre en oeuvre ===== Vous avez à mettre en oeuvre dans GLPI : * différentes entités et différents lieux pour organiser le parc d'ordinateurs ; * des comptes enseignants avec le profil **self-service** pour qu'ils puissent créer des tickets de demande et d'incidents ; * un groupe Enseignants devra être créé, groupe qui sera ensuite associé aux matériels sur lesquels un enseignant peut créer un ticket. * des comptes pour l'équipe support avec le profil **Technician** pour leur permettre d'accéder à tout l'inventaire du parc informatique en lecture et leur permettre de traiter des tickets d'incident et de demandes des enseignants.

Les enseignants n'ont pas à avoir une visibilité sur l'ensemble du parc informatique. La gestion des entités et des lieux de GLPI doit permettre de préciser quelle partie de ce parc informatique leur est accessible en lecture.

Pour réaliser cette tâche, vous disposez du profil **Admin** dans l'entité qui a le nom de votre classe.

Pour permettre aux enseignants d'utiliser la fonctionnalité association d'un matériel à un ticket de demande ou d'incident, le **profil Self-service** a été **modifié**.

===== La création des entités ===== ===== La création des entités cahier des charges à mettre en oeuvre création et la gestion des tickets d'incidents =====

From:
/ - Les cours du BTS SIO

Permanent link:
</doku.php/bloc1/glpiehabilitations?rev=1632253454>

Last update: 2021/09/21 21:44



